

Projet éolien Les Grands Clos

Bulletin d'information

Communes de Saint-Gilles-Vieux-Marché et de Saint-Mayeux (22)



A l'heure du réchauffement climatique et de la transition énergétique, exploiter des sources d'énergie naturelles et renouvelables est à la fois un objectif et une nécessité. La société ALTERRIC SARL s'engage dans cette voie et poursuit le développement du projet éolien Les Grands Clos sur vos communes.

Permanences d'information sur le projet

Le 09 janvier 2024 (de 14h à 17h) à la mairie de Saint-Mayeux.

Le 02 février 2024 (de 09h30 à 12h30) à la mairie de Saint-Gilles-Vieux-Marché.

Ces permanences seront l'occasion pour nous d'échanger avec vous et de répondre à toute vos questions.



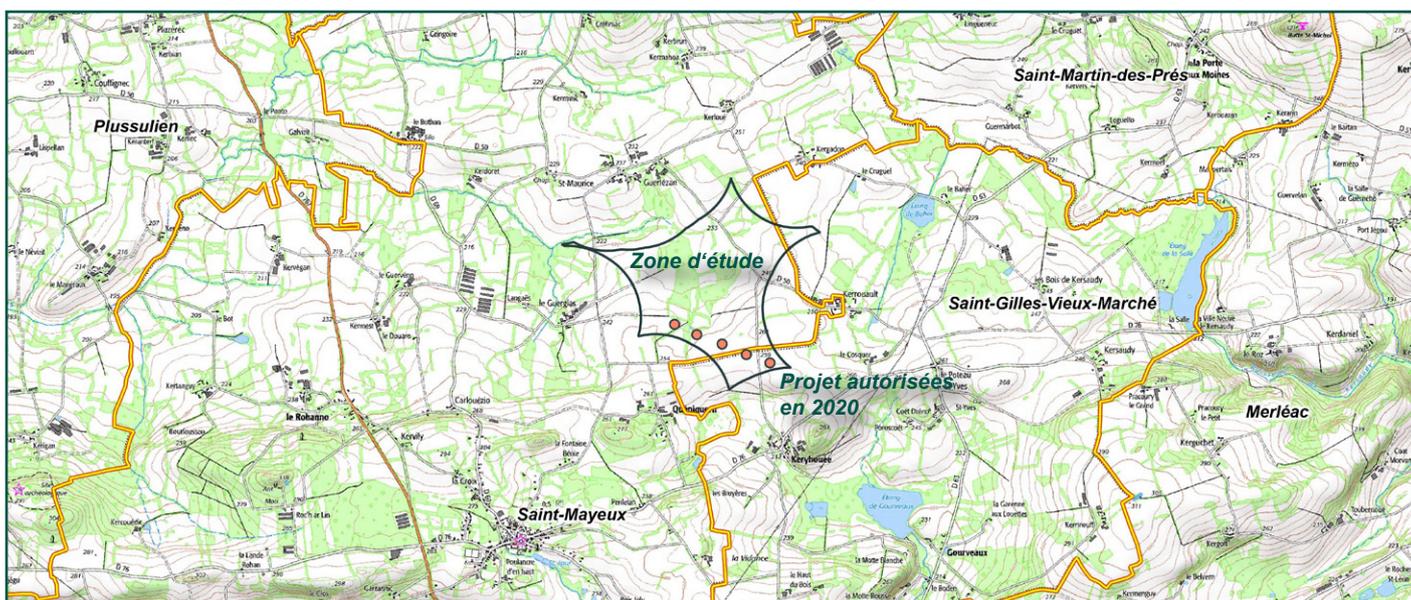
Historique

Le parc éolien « Les Grands Clos » a été initié en 2013 avec l'accord des deux municipalités de Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux. Les études détaillées réalisées sur le site pendant plusieurs années ont abouti à un projet de 5 éoliennes pour une puissance totale de 4 MW. Après avoir reçu un avis favorable en enquête publique et en Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), la Préfecture des Côtes d'Armor a délivré une autorisation environnementale en 2020.

Malheureusement, le temps de développement très long d'un parc éolien ne coïncide pas toujours avec les avancées technologiques des constructeurs. L'éolienne E-53 retenue pour la construction du parc éolien a été retirée du catalogue du constructeur et n'est plus construite. Il est donc nécessaire de modifier le projet pour permettre l'installation d'éolienne moderne assurant une meilleure production. Une mise à jour de l'ensemble des études est donc en cours par des bureaux d'études experts.

Où se situe la zone d'étude ?

La zone d'étude se situe sur les communes de Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux et reste identique au projet initial. Elle est localisée à plus de 500 mètres des habitations conformément à la réglementation. Vous trouverez ci-dessous la zone d'étude avec l'implantation des 5 éoliennes autorisées en 2020.



Déroulement du projet

Développement

Autorisation pour 5 éoliennes : 2020
Nouvelles analyses techniques : 2022
Mise à jour des études : 2023

Construction

2026/2027
puis mise en service

Exploitation

25 ans et réalisée
par Alterric
puis démantèlement

STADE DU PROJET EXPERTISES EN COURS

La nouvelle implantation du projet éolien Les Grands Clos sera connue prochainement.
Dépôt d'une nouvelle demande d'autorisation environnementale : 2024



A titre d'information, une éolienne d'une puissance de 3 MW correspond à la consommation de 1 200 foyers, soit environ 2 640 personnes.
(source ADEME : <https://librairie.ademe.fr/energies-renouvelables-reseaux-et-stockage/6363-energies-renouvelables-reussir-la-transition-energetique-de-mon-territoire-9791029721779.html>).

Les études en cours : associer respect du territoire et production électrique

L'étude sur le milieu humain :

Les habitations

Une distance de 500 mètres minimum a été retenue par rapport à toutes les maisons.

L'acoustique

La réglementation française est extrêmement stricte et respectueuse des riverains des parcs éoliens. Au niveau des habitations, l'émergence sonore générée par les éoliennes ne doit pas être supérieure à 5 décibels le jour et 3 décibels la nuit par rapport au bruit résiduel (c'est-à-dire sans les éoliennes).

Le bruit résiduel a été mesuré dans les villages et hameaux représentatifs à proximité du projet. Pour cela, plusieurs microphones (photo de micro ci-contre) ont été installés chez des riverains par un bureau d'étude indépendant.



Suite à la mise en service du parc éolien, une nouvelle étude acoustique sera réalisée afin de vérifier sa conformité avec la réglementation.



Le paysage

L'implantation d'éoliennes fait l'objet d'analyses paysagères soigneuses. Elles ont pour but de mettre en évidence les qualités paysagères, recenser et hiérarchiser les sensibilités patrimoniales. Cette analyse doit permettre de proposer différents scénarios d'implantation tout en veillant à intégrer au mieux les éoliennes dans le paysage. L'étude paysagère se base sur plusieurs aires d'études en prenant en compte plusieurs critères :

- Les lignes de reliefs, les boisements
- Le patrimoine culturel et touristique
- Les voies de communication, les lieux de vie
- Les projets et parcs éoliens aux alentours, les lignes électriques, etc... //

L'étude sur le milieu naturel :

L'étude sur la faune et la flore est en cours d'actualisation par des spécialistes indépendants et se déroule sur un cycle biologique complet. Cette étude a pour but de :

- Recenser et localiser les zones naturelles sensibles du secteur
- Réaliser un inventaire de terrain des espèces végétales et animales (Plantes, Oiseaux, Chauves-souris,...)
- Analyser les fonctionnalités écologiques du secteur



Photo de la zone d'étude

Un site internet dédié au projet

Afin que chacun puisse suivre l'avancement du projet éolien, une page internet a été mise en ligne. Des rubriques vous permettent d'interagir avec les porteurs du projet, de consulter les dossiers mis à disposition et de poser des questions.

La page est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.alterric-france.fr/les-grands-clos>



Projet éolien Les Grands Clos

Concertation préalable

Information et concertation préalable sur le projet :

L'information se poursuit aujourd'hui par la mise en place d'une phase de concertation préalable organisée du 09 janvier 2024 (14h) au 06 février 2024, Nous présenterons les grandes lignes de la mise à jour du projet pour recueillir vos avis et remarques afin de pouvoir les prendre en compte et faire évoluer le projet avant qu'il soit finalisé.

Pour participer, nous vous invitons à consulter les différents documents spécifiques sur le site internet à partir du 09 janvier 2024.

<https://www.alterric-france.fr/les-grands-clos>

Le dossier de consultation sera également disponible en mairie de Saint-Gilles-Vieux-Marché et Saint-Mayeux aux horaires d'ouverture habituels.

Deux journées de permanence seront aussi organisées en mairie :

- de Saint-mayeux le 09 janvier 2024 (14h à 17h)

- de Saint-Gilles-Vieux-Marché, le 02 février 2024 (9h30 à 12h30)

Un registre sera disponible pendant toute la durée de l'enquête.

Vous pouvez également faire part de vos remarques par écrit et/ou nous contacter pour échanger directement avec nous via notre formulaire de contact <https://www.alterric-france.fr/contact> ou par courrier à l'adresse suivante :

**Alterric SARL - 2 avenue de la Marionnais
35131 Chartres de Bretagne**
en mentionnant «Les Grands Clos» en objet



Photomontage depuis la RD76 à la sortie de Saint-Mayeux

Alterric

Alterric est une entreprise née de la fusion des activités de développement et d'exploitation d'éoliennes terrestres de la Fondation Aloys Wobben (actionnaire unique du fabricant d'éoliennes ENERCON) et EWE AG (régie locale d'électricité, fournisseur d'électricité du nord de l'Allemagne depuis plus de 90 ans).

Disposant de plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, Alterric est l'un des plus grands producteurs d'énergie verte en Europe centrale. Nos atouts, un savoir-faire complet de la planification à l'exploitation des centrales électriques avec une recherche permanente de proximité, d'accès à l'information et de coopération.

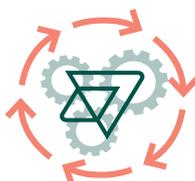
ALTERRIC EN QUELQUES CHIFFRES

2.300 MW en exploitation

9.400 MW de projet

250 collaborateurs en Europe

En tant qu'experts éoliens, nous nous sommes fixé comme objectif de construire un approvisionnement énergétique respectueux du climat basé à 100% sur les énergies renouvelables. L'éolien n'assure pas uniquement la réduction des gaz à effet de serre nocifs pour le climat, il rend également l'Europe et la France indépendantes des importations de matières premières et crée un dynamisme économique local.



Alterric est présent sur toutes les étapes de votre projet.



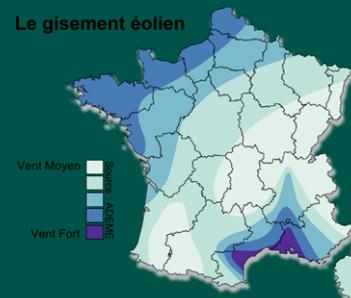
La France possède le 2ème gisement éolien européen après la Grande-Bretagne.

Dans le cadre d'une politique respectueuse de son environnement, et afin de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique, la France a fait le choix de l'éolien dans son mix énergétique.

Les énergies renouvelables ont participé à hauteur de 26.9% de la couverture de la consommation d'électricité de France métropolitaine en 2020. L'éolien a représenté en 2020 8.8 % de la production électrique Française.

(Source : Enedis.fr)

Le gisement éolien



CONTACT

Vous avez des questions ?
Vous ne pouvez pas vous rendre aux permanences ?
N'hésitez pas à nous contacter :

Alterric SARL

2 avenue de la Marionnais,
35131 Chartres de Bretagne

Guillaume Le Toullec
Tél 06 71 55 51 86
guillaume.letoullec@alterric.com
www.alterric-france.fr

